

# Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| Patrimoines et guidage                                     |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | ECTO2B28PGU   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 4 C   | Volume horaire  | 48 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Didier SAINT-JEAN</b> ( <a href="mailto:didier.saint-jean@helha.be">didier.saint-jean@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 40  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

**Patrimoine:** Un cours magistral dont la finalité de l'apprentissage à pour but principal la présentation et d'analyse des grands sites touristiques en Europe en évoquant les différents aspects (géologie, histoire, folklore, gastronomie). Le cours se donnera en suivant l'ordre alphabétique des pays touristiques européens.

**Guidage:** Un cours théorique et pratique dont la finalité de l'apprentissage à pour but principal la prise de parole, le guidage, l'animation et la gestion de groupes.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
  - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
  - 1.5 Développer la polyvalence et proposer des solutions innovantes pour ses projets
  - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
  - 2.1 Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
  - 2.3 Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
  - 2.6 Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
  - 4.1 Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions
  - 4.2 Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu que l'étudiant soit capable de :

- De reconnaître et de commenter les grands sites touristiques européens.
- De différencier et d'expliquer les différents courants d'art en architecture, peinture et sculpture.
- De maîtriser le vocabulaire touristique lié à la géologie, architecture et autres thèmes liés au tourisme.
- D'apporter un guidage clair et précis à différents types de groupes.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|              |                       |            |
|--------------|-----------------------|------------|
| ECTO2B28PGUA | Patrimoines II        | 24 h / 2 C |
| ECTO2B28PGUB | Techniques de guidage | 24 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|              |                       |    |
|--------------|-----------------------|----|
| ECTO2B28PGUA | Patrimoines II        | 20 |
| ECTO2B28PGUB | Techniques de guidage | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Principe général :** la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

**Exceptions :** 1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

« Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné »

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier en management du tourisme et des loisirs

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
 Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Patrimoines II   |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | 4_ECTO2B28PGUA  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Didier SAINT-JEAN</b> ( <a href="mailto:didier.saint-jean@helha.be">didier.saint-jean@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité vise à développer les connaissances culturelles, essentiellement basées sur l'Histoire de l'Art, rencontrées dans le secteur du tourisme et des loisirs.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

d'identifier, expliciter les différents styles architecturaux et courants d'Art rencontrés au national et international.  
 Rechercher les informations et mener une réflexion afin de commenter les "incontournables" du patrimoine mondial.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le patrimoine mondial: Les grands courants d'Art et les changements historiques qui ont influencé le patrimoine.

Le patrimoine pictural mondial (analyse de quelques oeuvres liées au grands mouvements d'Art).

### Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Exercices, réflexion... en équipe ou individuellement

Réalisation de travaux en équipe ou individuellement, avec présentation orale

### Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formation des travaux à la demande de l'étudiant. Questions-réponses sur la matière vue en introduction de chaque cours.

Remarque: le délégué de classe recevra la totalité des documents et des notes vues à la fin de chaque cours

### Sources et références

Dictionnaire Robert des Noms Propres

Le Bordas de l'Histoire de l'Art

Les 1001 sites architecturaux (Flammarion)

Dictionnaire touristique (Robert Pailhes)

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports powerpoint

Films documentaires

Notes de cours personnelles

Remarque: le délégué de classe recevra une copie du "Power Point" à la fin de chaque cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Q1: Examen écrit sur l'ensemble de la matière (2h)

Q2: Néant

Q3: Examen écrit sur l'ensemble de la matière (2h)

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier en management du tourisme et des loisirs

**HELHa La Louvière** Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE  
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : [eco.lalouviere@helha.be](mailto:eco.lalouviere@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Techniques de guidage                                      |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | 4_ECTO2B28PGUB  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Didier SAINT-JEAN</b> ( <a href="mailto:didier.saint-jean@helha.be">didier.saint-jean@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à développer les facultés de guider, d'accompagner et de gérer un groupe de touristes dans diverses situations.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Elaborer un commentaire complet et original adapté à tout type de groupes.

Commenter de manière professionnelle les monuments et sites du patrimoine mondial.

Accompagner un groupe lors de déplacements touristiques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Etude et analyse de la logistique liée à l'accompagnement de groupes touristiques.

Exercices préparatoires de guidages (en classe).

Exercices pratiques de guidages en villes, monuments et sites.

### Démarches d'apprentissage

Cours magistral pour la partie logistique d'accompagnements.

Réalisation de travaux en équipe pour la préparation des guidages en extérieur.

### Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant pourra présenter, à maintes reprises, sa préparation en classe afin d'obtenir les conseils nécessaires à l'amélioration du "guidage" final.

### Sources et références

Néant

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se fera en deux parties:

Exercice pratique de guidage en ville belge pour 20%

Exercice pratique de guidage en ville européenne (hors Belgique) pour 80%

En cas de Q3, un exercice pratique de guidage devra être réalisé pour 100% de la note.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Trv       | 20 |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exp       | 80 |           |   | Exp       | 100 |

Trv = Travaux, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).